



LES CROËS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LE PASSAGE EN COMMISSION
ANNEE 2026-2027



! CE DOSSIER NE VAUT PAS INSCRIPTION A LA CRECHE

Nom de l'enfant : **Prénom :**

Né(e) le (ou date de naissance prévue) : / / Lieu de naissance :

Adresse :

FAMILLE DE L'ENFANT :

Parent 1 :

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de Naissance : / /

Adresse :

.....

@ :

☎ domicile :

☎ mobile :

Profession :

☎ professionnel :

Employeur :

Situation de famille :

marié(e) Union libre
 pacsé(e) célibataire divorcé(e)

séparé(e)

veuf(ve)

Responsable légal : parent 1 parent 2 tuteur

Autres enfants résidant à la même adresse :

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Parent 2 :

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de Naissance : / /

Adresse :

.....

@ :

☎ domicile :

☎ mobile :

Profession :

☎ professionnel :

Employeur :

Situation de famille :

marié(e) Union libre
 pacsé(e) célibataire divorcé(e)

séparé(e)

veuf(ve)

Organisme d'allocations familiales : CAF MSA Autre :

Nombre d'enfants à la charge du foyer :

Nombre d'enfants en situation de handicap à charge :

Joindre un justificatif

Régime de sécurité sociale :

N° allocataire :

.....

Je soussigné(e) Certifie l'exactitude des renseignements énoncés ci-dessus.

Fait à, le..... Signature des parents :

Planning souhaité pour Septembre 2026 :

/!\ Pour rappel : essayez au maximum de prévoir le planning tel qu'il sera en septembre. Si au moment de la signature du contrat, le planning diffère trop par rapport à votre demande lors de la commission, votre place à la crèche peut être suspendue. Le planning prévisionnel demandé doit donc être au plus près de vos besoins. Merci d'avance

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine paire					
Semaine impaire					

Au cas où la totalité de votre demande ne puisse être honorée, accepteriez-vous une **proposition partielle** ?

Oui Non

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LE PASSAGE EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si vous êtes locataires ou propriétaires, fournir l'original au choix de :

- Facture EDF/GDF, EAU ou téléphone fixe ou quittance de loyer. Si vous faites appel à des prélèvements mensuels, fournissez une attestation d'abonnement, Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées comme justificatifs de domicile
- Si vous venez de déménager et que vous n'avez pas encore un des documents ci-dessus, fournissez une copie du contrat de location ou de l'acte de vente datant de moins d'un mois

Numéro de CAF

Sans ces pièces justificatives, votre dossier ne sera pas présenté en commission

Petite crèche les Croës, 2461 route des Bauges 73230 St Jean D'Arvey

04 79 28 46 56 lescroes@mairie-saintjeandarvey.fr